



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E89573

VALABLE JUSQU'AU 08/06/2024

ÉDITÉ LE 04/09/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 06/07/2010

Forme juridique : SARL

Capital : 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC GEVRY

Siret : 524 045 267 00019

Code NACE : 4120B

Numéro caisse de congés payés : 4312105-001

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 139 070 987 C 001

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 139 070 987 C 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : ISOGREEN

3 IM DU BREJON
39100 GEVRY

Téléphone : 03 84 71 35 46

Portable : 06 16 62 69 84

Fax :

Site Internet : www.isogreen.fr

E-mail : franck.bonjour@gmail.com

Responsabilité légale :

BONJOUR FRANCK GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5911 PROB	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure à 36 kVA	04/07/2023
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	09/07/2021
7142	Isolation thermique - correction acoustique par projection - injection Mention RGE	03/06/2021
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	03/06/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Ventilation mécanique	01/01/2021
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	01/01/2021
o Panneaux solaires photovoltaïques	04/07/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE BESANCON
ESPACE VALENTIN EST
VALPARC
10, RUE DE FRANCHE COMTE
25480 ECOLE VALENTIN

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.